

ANNEXE PLAN DE PREVENTION – INTERVENTION TECHNIQUE CHEZ LE CLIENT

Dispositions relatives à la prévention du COVID-19

Ce document a pour objectif de définir, en accord avec le responsable désigné du site client, les mesures de prévention nécessaires pour maîtriser le risque de contagion au COVID-19 en cohérence avec les directives des autorités.

Il s'applique en l'absence de plan de prévention ou si celui-ci ne couvre pas le risque sanitaire en objet.

Entreprise utilisatrice (E.U.)	Fenwick
Interlocuteur : N° de téléphone :	Nom : N° de téléphone : Nom du Responsable :
<u>Mission et nature de l'intervention</u> :	
<u>Lieu de l'intervention</u> :	

Situations identifiées	Sources potentielles de transmission	Moyens de prévention et de maîtrise du risque
Arrivée / départ sur site client	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil par poste de garde • Cheminement piétons • Contact avec responsable client 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de contact physique (mains) • Distance > 1 m lors des échanges verbaux et lors des déplacements à pied • Privilégier les contacts par téléphone / SMS • Pas de signature des OT sur place / pas de renseignement sur registres d'entrée • Les EPI spécifiques fournis par le client doivent être isolés depuis au moins 24h
Zone de travail / Intervention	<ul style="list-style-type: none"> • Passages de salariés du client dans la zone • Aération insuffisante / absente • Surfaces de travail 	<ul style="list-style-type: none"> • Interdiction au personnel client de pénétrer dans la zone réservée au technicien Fenwick • Mise à disposition des chariots dans une zone dédiée, hors de tout passage, couverte et avec sol plat et en bon état • Port des gants nitriles, lunettes de sécurité • Aération des cabines au minimum 1h avant l'intervention
Locaux Sociaux	<ul style="list-style-type: none"> • Présence personnel clients 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à disposition des sanitaires avec point d'eau + savon ou solution hydroalcoolique si disponible

Dans le cadre de l'obligation pour Fenwick d'assurer la protection de la Santé et Sécurité de son personnel, il est demandé au responsable client d'informer le personnel Fenwick (Responsable Fenwick) en cas de contagion de membres de son personnel.

Documents associés : Plan du site Consignes de sécurité du site Plan de prévention

En appliquant sa signature ci-dessous, le client s'engage à appliquer les moyens de prévention et de maîtrise du risque tels qu'exigés sur le présent document. En cas de non-respect, l'intervention sera annulée immédiatement.

Resp. Client	Date et Signature